

marbre qui va perpétuer les noms des Camarades du Groupe morts pour la Patrie; il laisse là un remarquable et délicat travail.

» La perte du camarade MURE laisse la grande famille des ingénieurs des Arts et Métiers en deuil.

» Il emporte dans la paix éternelle, l'affection et l'estime de ses Camarades désolés.

Communication du Groupe régional de Chalon-sur-Saône.

MERLE (Adolphe), Aix 1903, DÉPUTÉ DE L'HÉRAULT, MEMBRE DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ. — Bien des mois déjà se sont écoulés depuis le sombre jour où, sous une pluie battante, nous avions la poignante tristesse de saluer à Paris, avant son départ pour le pays natal, la dépouille mortelle de notre excellent camarade Adolphe MERLE, que la mort nous enleva si tôt, — bien trop tôt! — mais qu'elle délivra pourtant d'indicibles souffrances, stoïquement et longuement supportées.

Nous avions suivi ce calvaire, jour par jour, voulant espérer contre tout espoir! Le 30 janvier 1930, la fatale nouvelle nous arrivait. Nous perdions, en Alphonse MERLE, le meilleur des porte-paroles et le plus serviable des Camarades.

Autour de son cercueil, au moment du départ, se groupaient des milliers de personnes, membres du Gouvernement et du Parlement, Camarades et amis des monceaux de fleurs, parmi lesquelles celles offertes par ses collègues de la Chambre des députés, par les membres du Comité de notre Société (dont on remarquait également la palme funéraire), attestaient l'unanimité des regrets faisant cortège à celui qui n'était plus.

Parmi les discours prononcés en ces douloureux instants, nous rappellerons celui de M. GERMAIN-MARTIN, alors ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, qui fit un juste et parfait éloge de son collègue défunt du Parlement et compatriote de l'Hérault; et aussi celui de notre président Ch. WITTMANN, dans le texte duquel nous puiserons les renseignements biographiques et l'appréciation des hautes qualités du Camarade que nous pleurons.

«... Je ne puis m'empêcher de songer avec amertume, dit M. WITTMANN, que MERLE comptait parmi les plus convaincus, les plus aclifs, les plus séduisants de ceux d'entre nous qui, élevant à la hauteur d'un dogme, la camaraderie et la solidarité qui sont de règle parmi les ingénieurs des Arts et Métiers, donnent le meilleur de leur cœur à notre œuvre sociale.

» Nous l'avions vu venir à Paris avec joie, porté par la confiance de ses électeurs stétois; et certains que cette occasion qu'il avait de se rapprocher de nous l'inciterait à s'occuper mieux encore de la vie de notre Société, nos Camarades à leur tour, lui accordant en masse leurs voix, en faisaient un membre du Comité de notre Société, élu le premier de sa liste, avec une majorité disant éloquemment quelles ferventes sympathies entouraient son nom.

» C'est qu'en effet Adolphe MERLE, fils de Gadzarts, et Gadzarts dans l'âme lui-même, savait, en toutes circonstances, marquer sa prédilection pour nos Écoles nationales d'Arts et Métiers, et mettait à leur service toutes ses forces et tout son cœur.

» Entré à l'École d'Aix en 1903, il la quittait après trois années d'excellentes études en 1906, cherchait quelque temps sa voie, résidait successivement à Paris, puis à Marseille, où il était, à la veille de la guerre, attaché aux services commerciaux d'une importante maison de fournitures industrielles.

» Appelé par le pays au jour de la mobilisation, il reprenait la tunique des sapeurs du génie, faisait bravement son devoir, devenait sous-officier, puis offi-

cier. Deux belles citations attachaient la croix de guerre à sa poitrine. Dans cette école de perpétuelle abnégation qu'est une armée en campagne, notre camarade MERLE donnait encore tout de lui-même, comme partout où il était passé.

» La guerre terminée, il reprend à Sète l'affaire industrielle dans laquelle il eût pu mener une vie paisible et fructueuse, et où son activité naturelle pouvait se donner, et se donner en effet libre cours.

» Mais notre Camarade avait trop le souci d'être utile aux autres pour borner là ses efforts. On le vit bientôt, dans sa ville de Sète où toutes les sympathies également se tournaient vers lui : conseiller municipal ; président du Syndicat d'initiative, secrétaire du Comité local de la Croix Rouge française, président de la Société d'éducation physique, et de préparation militaire *la Sétoise*, vice-président du Football-Club de Sète, membre du Conseil de perfectionnement et des jurys d'examen de l'École pratique de Sète.

» Les multiples services ainsi rendus à ses concitoyens, devaient finalement le porter aux hautes fonctions de représentant du pays, en lequel les Sétois avaient si justement mis leur confiance.

» Notre ami était en même temps, pour notre Société, président du Groupe régional de l'Hérault, et délégué de sa promotion. En toutes circonstances, nous l'avons vu, à nos réunions annuelles, apporter inlassablement sa foi de Gadzarts et son inépuisable bonne grâce. C'était un Camarade si naturellement et si profondément serviable, que tous l'aimaient et qu'il suffisait d'avoir fait sa connaissance pour souhaiter de devenir son ami.

» Hélas ! on nous dit que, par une sourde prescience de sa trop courte destinée terrestre, Adolphe MERLE s'ingéniait à multiplier les effets de sa généreuse activité, de crainte de ne pouvoir arriver à donner assez de lui-même. L'impitoyable maladie, dont il avait déjà senti les atteintes cruelles il y a quelques années, le reprenait peu à peu, ne réussissant pourtant pas à diminuer un cerveau dont la soif de sollicitude pour les autres, s'est manifestée presque jusqu'aux portes de la tombe ! »

Ces témoignages de sympathie donnés à l'admirable ami que nous perdions, se sont renouvelés à Sète, le jour des obsèques, qui prirent le caractère d'un deuil général, avec tous les magasins fermés, et toute la population suivant le cortège, ou massée sur son passage.

De nombreux discours furent prononcés là aussi ; nous ne retiendrons que ceux de notre camarade Louis GOUX (Ang. 1904) ; secrétaire et délégué du Comité de notre Société, et celui de M. le sénateur Mario ROUSTAN, depuis ministre de l'Instruction publique. Les mêmes attestations de l'amour passionné du bien public qui aimait notre malheureux ami, s'y retrouvent également.

« J'ai été, dit notre camarade GOUX, de ceux qui ont eu le triste privilège de l'approcher jusqu'aux derniers moments. Quelques jours encore avant l'heure fatale, Adolphe MERLE signait ou annotait d'une main que sa volonté et sa haute conscience empêchaient de trembler malgré la gravité de son mal, un courrier qui eût suffi à occuper l'activité d'un homme en bonne santé. Il y eut là, chez lui, une sorte d'héroïsme en lequel sa fin emprunta un caractère de véritable grandeur. »

En des pages vibrantes et magnifiques, M. le ministre Mario ROUSTAN dit, à son tour, quels trésors de générosité illuminaient l'âme de notre infortuné Camarade ; il y fait allusion à un « testament politique », et nous ne prononcerions pas ce mot, dans une publication comme la nôtre, si la politique, chez Adolphe MERLE,

ne se revêtait d'une hauteur de pensée telle, qu'elle atteint les cimes de la plus sereine philosophie, et que nous devons être fiers d'avoir vu l'un des nôtres siéger à la Chambre avec une mentalité aussi superbement dégagée des contingences qui y ont habituellement cours.

Après avoir fait allusion à quelques ultimes écrits du défunt, dédiés notamment aux populations maritimes de son département; à une déchirante dédicace: « Les loisirs de la souffrance... Amitiés bien dévouées », M. Mario ROUSTAN poursuit:

« Un ami fidèle, celui qui fut le dépositaire le plus sûr des confidences d'Adolphe MERLE, me tend une autre feuille précieusement conservée: « Tenez, me dit-il, c'est son testament politique. Puisque vous l'accompagnez jusqu'au cimetière de sa ville natale, lisez à tous ses dernières pensées. Soyez son interprète, nous vous le demandons! » Vœu sacré que je promets d'accomplir.

» Sur un papier à lettre de la Chambre, Adolphe MERLE, d'une main ferme, sans une hésitation, sans un fléchissement, sans une rature, a écrit les lignes suivantes. Écoutons-les, messieurs, écoutons-les pieusement; c'est une voix d'outre-tombe qui s'élève; puissiez-vous retenir ces leçons, sanctifiées par la mort; puissiez-vous vous en souvenir quand vous viendrez vers ce tombeau apporter des prières, ou des larmes, ou des fleurs...

« A mes amis et électeurs!

» *Aucune mauvaise action n'aura terni ma vie parlementaire.*

» *En toutes occasions, l'idée du devoir a dominé en moi.*

» *J'ai aimé mon pays.*

» *Je désire, pour lui, et la paix bienfaisante, et l'union des hommes de bien et des citoyens altruistes.*

» *Puissent les horreurs de la guerre ne plus revenir sur le monde.*

» *Les partis sont peu de chose: seule, la valeur morale des représentants du peuple a une influence sur le pays et son avenir!* »

» Il faudrait plaindre, dit M. Mario ROUSTAN, ceux qui ne seraient pas remués jusqu'aux entrailles par ce qu'il y a de grand, de noble, d'émouvant, dans ce témoignage qu'avant de rentrer dans l'éternité et sachant que le moment approche où il y faudra entrer, Adolphe MERLE s'est rendu à lui-même. Le silence! L'abîme! A l'heure où le mystère enveloppe l'homme de toutes parts, où les éternels problèmes dans leur implacable solennité se dressent devant l'âme troublée, il est beau de pouvoir proclamer que devant le tribunal de sa conscience, on peut comparaître sans peur et sans reproche, que ce qui a guidé notre existence entière, c'est quelque chose de plus fort que la force, de plus grand que toute grandeur humaine, de plus majestueux que toute majesté: LE DEVOIR, et que, si l'on a regardé au-dessus de soi le ciel resplendissant d'étoiles, on a regardé au-dedans de soi la loi morale; en s'imposant pour règle de ne jamais la trahir, de ne jamais la violer...

Et, plus loin, ayant encore tracé ce portrait moral de notre ami:

« Adolphe MERLE était convaincu qu'il faut se faire aimer et que les hommes ne sont justes qu'envers ceux qu'ils aiment; sa grande ambition était de grouper autour de lui tous ceux qui étaient décidés à réduire dans la vie commune la part de l'égoïsme, et qui, au lieu de tirer de l'idéal le mépris, en avaient tiré la bonté. »

M. Mario ROUSTAN adresse au disparu cet émouvant adieu!

« ... Je vous salue, ô vous qui avez cru à la vie, au labeur salubre, et, depuis de longs mois, à la douleur libératrice; je vous salue, ô vous qui avez eu le cœur fraternel, qui avez aimé votre famille, votre petite patrie, votre France, l'humanité qui a tant guéri et tant souffert, de toute l'émotion ardente de votre âge mûr et de toute votre puissance de sacrifice; je vous salue, ô vous dont toute la vie a été le commentaire de la profession de foi que vous nous avez laissée en héritage, et dont le souvenir continuera dans nos cœurs une propagande inévitable et silencieuse; je vous salue, ô vous qui allez dormir au bas de cette colline, dans ce coin de la terre natale qui est, pour nous, toujours plus sacré à mesure que nous y conduisons de nouveaux et chers cercueils, ô vous dont les dernières paroles nous auront prêché la loi de justice, de dévouement et de bonté... »

Oui, c'est bien sous ce jour que nous avions, depuis bien longtemps, jugé le cœur de Gadzarts d'Adolphe MERLE; le bien qu'il a fait autour de lui (en commençant par notre Société, à laquelle après avoir consacré de longues années de dévouement, il a légué une donation de deux mille francs) nous reste en exemple et nous est une raison de continuer à travailler pour tous et à espérer en l'avenir.

A M^{me} MERLE, que son deuil a laissée inconsolable, et qui fut pour son cher malade une épouse admirable, à notre vieux et bon camarade MERLE, son père, nous renouvelons respectueusement l'expression attristée d'une sympathie *qui n'a pas oublié, qui n'oubliera pas!*